DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 JANVIER 2010

Délibération n° 2010.01. 15.B

ORU Basseau Grande Garenne, Ma Campagne et Champ de Manoeuvre - Mission d'évaluation : appel d'offres ouvert

LE VINGT SIX JANVIER DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Saint-Yrieix sur Charente - 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 janvier 2010**

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GRAND

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU

	DELIBERATION N° 2010.01. 15.B
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / RENOUVELLEMENT URBAIN	Rapporteur : **Monsieur BESSE**

ORU BASSEAU GRANDE GARENNE, MA CAMPAGNE ET CHAMP DE MANOEUVRE - MISSION D'EVALUATION : APPEL D'OFFRES OUVERT

La communauté d'agglomération du Grand Angoulême s'est engagée dans des Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) sur 3 des 4 sites en zone urbaine sensible présents sur son territoire. Dans le cadre de ces opérations, des conventions pluriannuelles ont été signées les 23 décembre 2005 et 7 janvier 2008.

Le Grand Angoulême, chargé de piloter le projet de rénovation urbaine (3 sites sur deux communes), souhaite s'adjoindre les services d'un prestataire spécialisé dans le domaine de l'évaluation.

Les objectifs de cette mission consistent à évaluer des projets tout au long de leur déroulement afin d'apprécier la valeur de l'action publique mise en place dans les quartiers en ORU, de mesurer et de comprendre les effets de cette politique. Le dispositif d'évaluation permettra de mesurer l'avancée du projet, de s'assurer de l'atteinte de ses résultats et de son impact sur le territoire. L'information qu'il permettra de construire est essentielle au pilotage du projet.

Le comité de pilotage ORU a donc décidé de mettre en place cette mission d'évaluation sur les trois projets ORU estimée à 235 000 € HT, soit 281 060 € TTC.

Par deux fois déjà, une consultation a été engagée, par délibérations n°408 du 23 novembre 2007 et 26 B du 19 juin 2008, pour finalement être déclarée sans suite.

Compte-tenu des exigences de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), il convient de relancer cette démarche et ce marché d'évaluation des ORU par appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 20 janvier 2010,

Je vous propose :

DE DECIDER de réaliser la mission d'évaluation d'un montant estimé à 281 060 € TTC.

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, le marché négocié en cas d'appel d'offres infructueux et les actes afférents à une résiliation éventuelle.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 6288 – sous-fonction 70.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **02 février 2010**	**Affiché le :** **02 février 2010**